

MAIRIE DE LE RETAIL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU JEUDI 16 OCTOBRE 2025**

Réunis sous la présidence de Madame Carine BERNARD, 3^{ème} adjointe, à la Mairie.

Présents : Mesdames Henriette BEAUDET, Marie-Noëlle BEAUDET, Carine BERNARD, Claudette CHARRIER

Messieurs Sébastien BERGUER, Damien DAVIGNON, Jean-Pascal GUIOT, Rémy NEAU,

Excusés/pouvoirs : Véronique GILBERT pouvoir à Jean-Pascal GUIOT, Arnaud POIRALT pouvoir à Damien DAVIGNON

Absent : Charles BARRIBAUD

Date de la convocation : 8 octobre 2025

Ordre du jour :

- Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine : bilan d'activités année 2024
- Syndicat Mixte à la Carte : rapport annuel année 2024
- Finances : achat lave-vaisselle pour le logis de la Forêt
- Finances : Appels à contribution Fonds d'aides aux jeunes (FAJ) – Fonds de solidarité logement (FSL)
- Voirie : devis pose de tuyaux Ecopal fossé route de la Ronfrère – démolition partielle du mur, côté amphithéâtre, au Logis de la Forêt
- Questions diverses

Madame Carine BERNARD a ouvert la séance à 20h30 et propose Sébastien BERGUER comme secrétaire de séance. Cette dernière demande à l'assemblée de mettre à l'ordre du jour, l'objet suivant :

- **Contrat Microsoft Entreprise 2005-2028**

Requête acceptée à l'unanimité des membres présents.

Approbation Procès-Verbal :

Madame Carine BERNARD demande si le procès-verbal de la séance du 16 juillet 2025 soulève des observations. Aucune objection n'étant émise, il propose de passer à son adoption.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

• COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PARTHENAY-GATINE : BILAN D'ACTIVITES ANNEE 2024

Délibération : 039-16-10-2025

Lors de l'envoi de la convocation, les membres du Conseil Municipal ont été destinataires du rapport d'activités 2024 de la CCPG (Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine).

Vu l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **A PRIS** acte du rapport d'activités de l'année 2024 de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine, transmis par le Président aux Maires de chaque commune, membre de la Communauté de Communes

Voix : 10 « Pour »

• SYNDICAT MIXTE A LA CARTE : RAPPORT ANNUEL ANNEE 2024

Délibération : 040-16-10-2025

Lors de l'envoi de la convocation, les membres du Conseil Municipal ont été destinataires du rapport annuel, année 2024, du SMC (Syndicat Mixte à la Carte).

Une discussion est menée par l'assemblée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **A PRIS** acte du rapport annuel 2024 du Syndicat Mixte à la Carte

Voix : 10 « Pour »

• **FINANCES : ACHAT LAVE-VAISSELLE AU LOGIS DE LA FORET**

Délibération : 041-16-10-2025

Le lave-vaisselle (achat en date du 31/10/2009), de l'office traiteur au Logis de la Forêt, n'ayant pas fonctionné lors de la location du 4 octobre 2025, il a été, impératif, de le remplacer, puisque les locations se succèdent.

Madame le Maire a demandé à tous les membres du Conseil Municipal leur accord pour solliciter des devis auprès de prestataires et d'en faire l'achat pour les utilisateurs du weekend du 11-12 octobre 2025. La requête a été acceptée : l'établissement Ouest Occasion de Parthenay a été retenu pour un montant de 1 775€ HT soit 2 130€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** l'achat du matériel pour un montant de 1 775€ HT soit 2 130€ TTC

Cette dépense sera imputée à l'article 2188, section investissement, du budget communal.

Voix : 10 « Pour »

• **FINANCES : APPELS A CONTRIBUTION FONDS D'AIDES AUX JEUNES (FAJ) – FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL)**

Délibération : 042-16-10-2025

▪ *Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)* : fonds partenarial destiné à soutenir les jeunes deux-sévriens âgés de 18 à 25 ans qui rencontrent des difficultés financières (aides alimentaires et d'hygiène, d'hébergement, de transport)

▪ *Fonds de Solidarité Logement (FSL)* : outil de cohésion sociale mis au service des habitants du départements qui rencontrent des difficultés de charges liées au logement, énergie, eau, téléphonie... (cela permet d'éviter les coupures d'eau et d'énergie)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** le versement de la somme de 50€, pour chaque fonds, soit la somme de 100€, pour l'année 2025

Voix : 10 « Pour »

• **VOIRIE : DEVIS POSE DE TUYAUX ECOPAL FOSSE ROUTE DE LA RONFRERE – DEMOLITION PARTIELLE DU MUR, COTE AMPHITHEATRE, AU LOGIS DE LA FORET**

Travaux pose de tuyaux Ecopal, route de la Ronfrère : L'entreprise Gouband qui effectue une partie des travaux de busage route de la Ronfrère, auprès de Sarl Goy, a été sollicitée par un estimatif pour la partie communale (32 mètres linéaire). Le montant s'élève à la somme de 2 419.72 HT soit 2 903.66 TTC (transfert du matériel, nettoyage du fossé et création d'un lit de pose de gravier, fourniture et mise en place Ecopal, mise en place terre végétale).

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de reporter les travaux en 2026.

Travaux de démolition partielle du mur, côté amphithéâtre, au Logis de la Forêt : l'entreprise Gouband a été sollicitée pour un estimatif des travaux. Ces derniers s'élèvent à la somme de 1 390€ HT soit 1 668€ TTC (transfert du matériel, mise à disposition d'une pelle à chenille + 1 camion, temps estimé 6hs). En attente de devis supplémentaires. Ce dossier sera revu au conseil de novembre.

• **INFORMATIQUE : CONTRAT MICROSOFT ENTREPRISE 2025 – 2028**

Délibération : 043-16-10-2025

VU l'avis favorable de la commission Numérique en date du 18 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT l'échéance au 30 juin 2025 du contrat Microsoft Entreprise actuellement en vigueur au sein de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la continuité des services numériques, notamment les outils bureautiques, collaboratifs et de messagerie, utilisés par la collectivité et les communes adhérentes ;

CONSIDÉRANT le renforcement des exigences en matière de sécurité des systèmes d'information et la nécessité de disposer d'un environnement numérique conforme aux standards actuels de cybersécurité ;

CONSIDÉRANT qu'un nouveau contrat de trois ans, fondé sur un accord entreprise, a été négocié via l'UGAP, permettant de bénéficier d'un cadre contractuel sécurisé et de conditions tarifaires avantageuses ;

CONSIDÉRANT que ce contrat permet de limiter la hausse financière initialement annoncée tout en intégrant les fonctionnalités nécessaires à la sécurisation des infrastructures numériques ;

CONSIDÉRANT que la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine assurera le portage du contrat et la refacturation aux communes adhérentes au service commun informatique, leur permettant ainsi de bénéficier d'un tarif mutualisé et d'un niveau de service conforme aux exigences de sécurité ;

CONSIDÉRANT que les communes adhérentes auront la possibilité d'ajuster annuellement leur niveau de licence, sous réserve d'une demande formulée deux mois avant la date anniversaire du contrat, et que la facturation sera réalisée sur une base annuelle ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la signature d'un nouveau contrat Microsoft Entreprise, pour une durée de trois ans à compter du 1er juillet 2025, via l'UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics), afin d'assurer la continuité des services numériques et la conformité aux exigences de sécurité des systèmes d'information,
- **CONFIE** à la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine le portage de ce contrat pour le compte des communes adhérentes au service commun informatique,
- **AUTORISE** la refacturation annuelle aux communes adhérentes, sur la base des licences effectivement souscrites, selon les modalités prévues dans le cadre contractuel,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Voix : 10 « Pour »

QUESTIONS DIVERSES :

Recrutement adjoint technique : Au 1^{er} mai 2026, l'adjoint technique, Monsieur Jean Philippe, ayant fait valoir ses droits à la retraite, ne fera plus partie des effectifs de la commune. Au précédent conseil municipal, Madame le Maire avait rapporté à l'assemblée qu'une personne avait déposé un Curriculum Vitae en mairie, candidature spontanée. Cette dernière s'est permis de contacter le référent de la collectivité qui l'avait, précédemment, employé (coordonnées notées dans le courrier).

Un rendez-vous a été programmé le vendredi 7 novembre, 9h en mairie, avec la personne postulante, l'adjoint technique et Madame le Maire.

ATT de Gâtine - bilan comptage RD133 (centre-bourg) : Damien Davignon qui a suivi le dossier commente à l'assemblée les données collectées. Les résultats, de la mise en place de ce dispositif de comptages, ont démontré que les vitesses étaient relativement normales au vu de la configuration des lieux.

Dossier « Réhabilitation d'un bâtiment communal le Logis de la Forêt » (dossier de demande de subvention déposé du Conseil Départemental) : La commission permanente en sa séance du a accordé une aide de 50% des travaux soit une subvention de 14 643€ sur un HT de 29 286€.

Les travaux du parking intérieur vont débuter fin octobre – la pose : des pavés pour délimiter la partie restructurée de la cour ainsi que les bordures des massifs de fleurs, a été réalisée en régie.

Achat machine à laver, buanderie Logis : la machine à laver de 5kg a dû être remplacée (celle-ci fonctionnait par intermittence) 171.54€ TTC.

Téléthon 2025 : réunion le mercredi 22 octobre 2025, salle d'activités au Logis de la Forêt. Les communes porteuses du Téléthon 2025 sont Secondigny/le Retail. Tous ceux qui veulent participer au service et assister au repas, samedi 6 décembre salle Alauna à Secondigny, sont invités à le communiquer à Alain Goulard.

Mercredi 26 novembre, concours de cartes au Logis de la Forêt, au profit du Téléthon.

Bulletin municipal : un devis pour 150 impressions a été demandé auprès du prestataire Copy Color de Bressuire : montant 432€ TTC (même montant que l'année précédente). Les associations ont été sollicitées pour leur article.

Une prestation supplémentaire a été demandée pour l'impression du plan du cimetière, format 80X120, papier 340gr polypro dos gris (la feuille du plan en mairie est très abîmée) : montant 48€ TTC.

Les membres présents approuvent et valident l'exécution des prestations

Point fibre : Sébastien Berguer, en charge du dossier, relate à l'assemblée l'avancée des travaux. Ce dernier s'est permis de signaler aux intervenants la plaque cassée à hauteur du, 33 route de la Forêt. Le remplacement sera à la charge de l'entreprise.

Caméra aux containers des verres : un seul dépôt sauvage est à signaler depuis la mise en place de la caméra, au niveau du cimetière. Après discussion, il est demandé de remettre les panneaux, afin que chacun se responsabilise.

PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) : Jean-Pascal Guiot, en charge du dossier, relate à l'assemblée les résultats de la dernière étape de consultation : ajout de deux boucles sentiers de randonnées, élargissement de deux zones naturelles.

Le 6 novembre conférence des maires, puis dépôt du PLUi par la Communauté de Communes Parthenay Gâtine et Conseil Communautaire pour approbation.

Déroulé des formalités administratives, délibérations à prendre :

- délibération droit de préemption par la commune
- délibération pour travaux de clôture soumises ou non à demande préalable (DP) afin d'éviter les conflits de voisinage
- délibération instauration du permis de démolir
- délibération instaurant la Taxe d'Aménagement (après approbation du PLUi)

Local attenant à l'église : après présentation des formalités relatives au PLUi, ne serait-il pas judicieux de démonter le local avant la fin de l'année. A revoir lors du conseil de novembre.

Cérémonie républicaine de remise de diplômes : samedi 18 octobre à 10h, salle du restaurant scolaire du collège Louis Merle, aura lieu la remise des diplômes du Brevet. Carine Bernard représentera la commune de le Retail.

La Marouette Gâtinaise : Assemblée générale le vendredi 31 octobre à 18h, salle Brillaud à Secondigny. Claudette Charrier représentera la commune.

Prochaine réunion de conseil : 27 novembre 2025, 20h30 à la mairie

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal étant épuisé, Madame Carine BERNARD, lève la séance à vingt-deux heures cinq minutes

Le Président

Carine BERNARD

le Secrétaire

Sébastien BERGUER

Les Membres

Charles BARRIBAUD
Absent

Henriette BEAUDET

Marie-Noëlle BEAUDET

Claudette CHARRIER

Damien DAVIGNON

Véronique GILBERT
Excusée/pouvoir

Jean-Pascal GUIOT

Rémy NEAU

Arnaud POIRAULT
Excusé/Pouvoir